



Doc. 15547  
21 juin 2022

## Conséquences humanitaires et migrations internes et externes en lien avec l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine

### Amendement<sup>1</sup> n° 7

Mme Mariia MEZENTSEVA, Ukraine, Groupe du Parti populaire européen

*Dans le projet de résolution, après le paragraphe 9, insérer le paragraphe suivant:*

«L'Assemblée appelle l'Union européenne à fournir d'urgence des éclaircissements juridiques explicites sur les droits des titulaires d'une protection temporaire qui, après avoir séjourné dans l'Union européenne pendant plus de 90 jours au cours d'une période de 180 jours, puis être retournés en Ukraine, souhaitent entrer à nouveau sur le territoire de l'Union européenne.»

*Déposé par:*

MEZENTSEVA Mariia, Ukraine, PPE/DC  
ÅBERG Borian, Suède, PPE/DC  
BILOZIR Larysa, Ukraine, ADLE  
DUBNOV Artem, Ukraine, ADLE  
GONCHARENKO Oleksii, Ukraine, CE/AD  
JUFEREVA-SKURATOVSKI Maria, Estonie, ADLE  
KHOMENKO Olena, Ukraine, CE/AD  
KRAVCHUK Yevheniia, Ukraine, ADLE  
KROSS Eerik-Niiles, Estonie, ADLE  
MOSHNETS Olena, Ukraine, ADLE  
SUSHKO Pavlo, Ukraine, CE/AD  
VASYLENKO Lesia, Ukraine, ADLE  
WIECHEL Markus, Suède, CE/AD  
YASKO Yelyzaveta, Ukraine, PPE/DC

---

1. 2022 - Troisième partie de session

